



Compte-rendu de la commission de suivi – Carrière de Ravaud

Lundi 21 octobre 2013

Présents :

- M. Gérard LIOT - Maire d'Aussac-Vadalle
- M. Jacky BRUNET –adjoint au maire d'Aussac-Vadalle
- M. Juliette GARANDEAU-CHAUVIERE
- M. Laurent RICHAUD
- Mme Henriette BARLIER

Excusés :

- Charente Nature

Le Président de la commission de suivi de carrière ouvre la séance à 18h00.

M. le Président, demande s'il y a des remarques sur le précédent compte rendu du 14 juin 2012.
Aucune remarque n'a été formulée, le compte rendu est adopté.

Présentation de la modification de l'autorisation de carrière :

- a) Plan du phassage modifié pour la LGV
- b) Modification des largeurs des banquettes : passage de 5 m à 3 m

Communication des analyses d'eau réalisées à la demande de la commune. **Résultats corrects.**

Etat nuisance :

Tirs de mine

40 tirs en 2012 ;

Augmentation des tirs (environ 50 en 2013)

Besoin d'effectuer des tirs dès l'atteinte des niveaux bas de l'exploitation

L'exploitant propose de faire des mesures *in-situ* pour chaque maison.

Des expertises sont à mettre en place via des déclarations de sinistre aux assurances.

Un tir de « démonstration » est envisagé afin de sensibiliser la population

Poussières

La goulotte est toujours en panne. Elle sera remplacée par une brumisation qui va être mise en place pour les produits « LGV »

L'entreprise communiquera les 6 dernières mesures effectuées (2/AN/3pts).

Bruit :

La source de bruit la plus importante est vidage dans la trémie ;

La direction du vent renforce la nuisance du bruit

C'est une gêne très importante quand le vent porte vers le village de Ravaud

Voir l'idée qui avait été proposée par Monsieur Léon, ancien habitant, de mettre un dispositif en opposition de phase permettant de diminuer le bruit résultant

Une baisse d'activité est prévue après le chantier de la LGV.

Voir si une approche technique sur la réduction de bruit

L'alarme au démarrage de l'installation a été supprimée

50 emplois ont été créés dans le groupe Garandeau pendant toute la durée du chantier de la LGV et notamment sur la carrière d'Aussac.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance à 19h30.

M. RICHAUD invite les participants qui le souhaitent à visiter les installations en fond de carrière.

Le Maire,
Gérard LIOT

